

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le quatorze avril, à dix-huit heure trente, le Conseil Municipal, suite à la convocation adressée le 31 mars 2026 et affichée le même jour, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Guillaume DUJARDIN, Maire.

Le Maire procède à l'appel des élus.

Étaient présents :

M. Guillaume DUJARDIN, Maire ; Mme Sandra LEMARCHAND, M. Sébastien KOSLOFF, Mme Pascale GASNIER-MENANTEAU, M. Jean-Claude DUHAMEL, adjoints ; M. Philippe LEMARDELÉ, Mme Emmanuelle BEIGNON, Mme Nathalie LEFRANC, M. Emmanuel ANGOT, M. Eddy LEFORTIER, M. Mickaël HAUSSIN, Mme Karine FRANÇOIS, M Jean Marie MAHIEU, Mme Laure DENIS, conseillers municipaux ;

Était absente et représentée : Mme Marion DELARUE à donné pouvoir à Mme Pascale GASNIER-MENANTEAU.

Nbre de conseillers en exercice : 15 Nbre de présents : 14 Nbre de votants : 15
Secrétaires de séance : Mme Sandra LEMARCHAND et Mme Karine FRANÇOIS.

N° 20260414 - 03 - BUDGET PRINCIPAL – AFFECTATION DES RÉSULTATS DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

Le Conseil Municipal, après avoir entendu le Compte Financier Unique de l'exercice 2025 dressé par M. Guillaume DUJARDIN, Maire, statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice, Considérant les éléments suivants :

Résultat de fonctionnement à affecter C = A + B	745 507,79
Résultat de l'exercice (A) : Recettes - Dépenses (1 289 698,70 - 1 158 838,24)	130 860,46
Excédent de fonctionnement reporté (B = FR 002)	614 647,33
Solde d'exécution de la section d'investissement F = D + E	50 538,39
Solde d'exécution de l'exercice (D) : Recettes - Dépenses (292 793,29 - 161 696,21)	131 097,08
Résultat antérieur reporté déficitaire (E = ID 001)	-80 558,69
Solde des restes à réaliser de l'exercice (G) : Recettes - Dépenses (458 796,00 - 125 550,00)	333 246,00
Excédent de financement de la section d'investissement (F + G)	383 784,39

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et par 15 voix « pour », 0 voix « contre », et 0 « abstention » :
- **DECIDE** d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (IR 1068)	
Affectation complémentaire 'en réserves' (IR 1068)	
Report excédentaire en fonctionnement (FR 002)	745 507,79
Report déficitaire en fonctionnement (FD 002)	

Ainsi délibéré en séance les jour mois et an susdits.
Rendu exécutoire par l'envoi en Sous-Préfecture le 27 avril 2026.

Le Maire,
Guillaume DUJARDIN.



Les secrétaires de séance,
Mmes Sandra LEMARCHAND et Karine FRANÇOIS.